



# Médi & Soppe

Des professionnels de santé  
réunis sous un même toit  
à Soppe-le-Bas

# MédiSoppe : un projet pensé pour les professionnels de santé avec des professionnels de santé

Avant le lancement public du projet, la commune de Soppe-le-Bas s'est entretenue avec des professionnels de santé en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- ▶ Recueillir l'avis des professionnels de santé locaux pour fonder le projet sur les réalités de terrain et ne pas pénaliser l'offre de santé existante
- ▶ Construire un projet solide et pertinent tenant compte des aspirations des acteurs de la santé
- ▶ Créer des relais au sein du monde de la santé

# MédiSoppe : répondre aujourd'hui aux besoins de santé de demain

## Les défis

- ▶ Vieillesse de la population
- ▶ Forte augmentation des maladies chroniques
- ▶ Accès à l'offre de santé
- ▶ Démographie médicale
- ▶ Difficultés d'exercice rencontrées par les professionnels de santé
- ▶ Qualité des soins

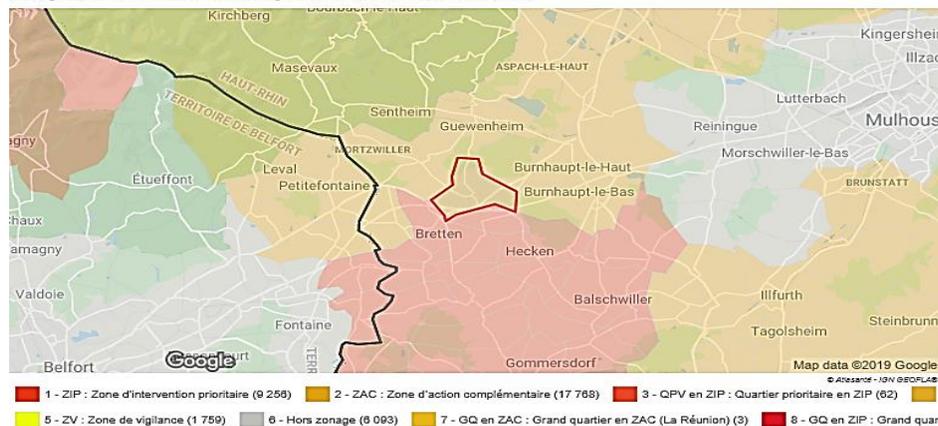
## Les solutions

- ▶ Infrastructures de proximité adaptées et modernes facilitant l'exercice collectif
- ▶ Cadre général permettant aux professionnels de santé d'avoir une bonne qualité de vie professionnelle et privée
- ▶ Professionnels de santé motivés, au service de la patientèle

# MédiSoppe : un projet nécessaire

- ▶ Les chiffres de la densité médicale semblent favorables dans la région, mais ils ne témoignent pas de la réalité locale, car les disparités sont très importantes avec une densité qui varie du simple au double. Le canton de Masevaux, dont fait partie Soppe-le-Bas, compte parmi les zones les moins pourvues en médecins généralistes.
- ▶ Dans le zonage médecins 2018 de l'Agence régionale de santé Grand Est, Soppe-le-Bas est classé en **zone d'action complémentaire** (voir carte à gauche). Les zones d'action complémentaire sont moins impactées par le manque de médecins que les zones d'intervention prioritaire, mais nécessitent de mettre en œuvre des moyens pour éviter que la situation ne se détériore.

Zonage conventionnel des médecins généralistes 2018 - Source : ARS - DGOS

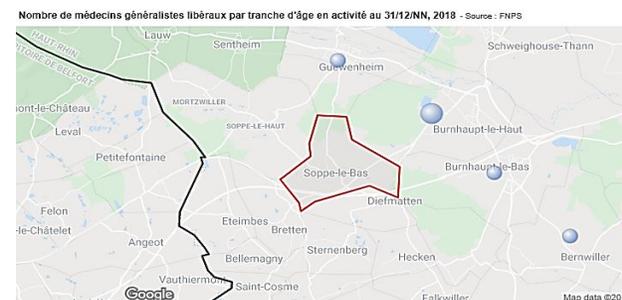
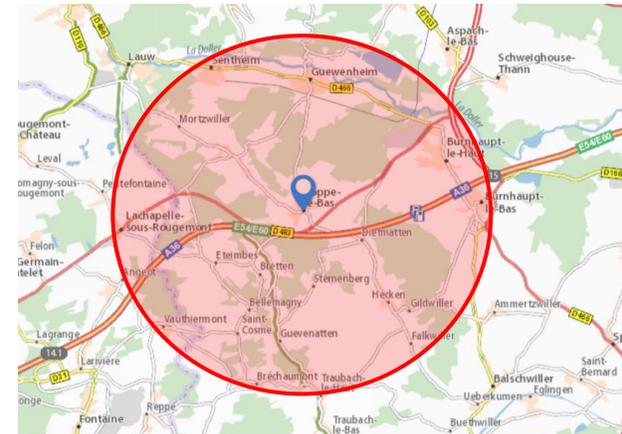


- ▶ Actuellement, le manque de médecins généralistes se traduit déjà par une charge de travail de plus en plus importante pour les professionnels de santé. Les départs en retraite des médecins généralistes à moyen terme sur le bassin de population soulignent la nécessité d'anticiper la désertification.

# MédiSoppe : un projet nécessaire

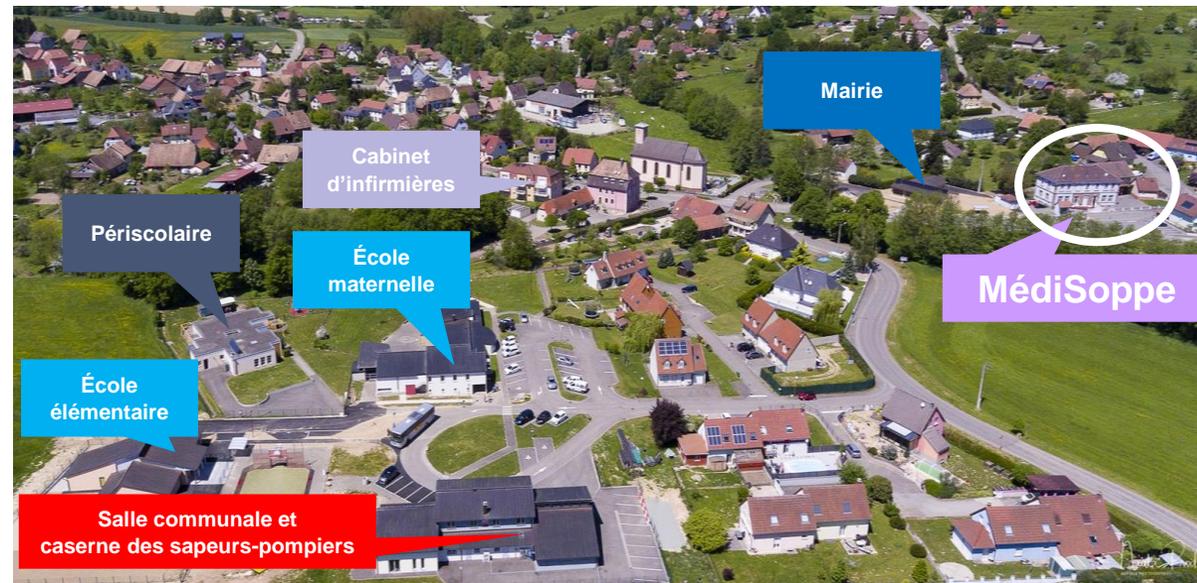
- Notre bassin de population dans un rayon de 6 km compte plus de 11 600 habitants, avec une couverture géographique qui s'étend à l'ouest jusqu'à Lachapelle-sous-Rougemont dans le Territoire de Belfort, à l'est jusqu'à Burnhaupt-le-Bas, au nord jusqu'à Sentheim et au sud jusqu'à Guevenatten.

Population et nombre de praticiens dans un rayon de 6 km (données Cartosanté, consulté le 26/05/21)				
N°	Commune	Population	Nombre de médecins	Nombre d'infirmiers
1	Bellemagny	190		
2	Bréchaumont	412	1	
3	Bretten	181		
4	Burnhaupt-le-Bas	1878	1	2
5	Burnhaupt-le-Haut	1802	2	4
6	Diefmatten	290		
7	Eteimbes	380		
8	Falkwiller	191		
9	Gildwiller	271		
10	Guevenatten	140		
11	Guewenheim	1302	1	
12	Le Haut Soultzbach	914		
13	Hecken	497		
14	Lachapelle-sous-Rougemont	580		1
15	Saint-Cosme	91		
16	Sentheim	1577		3
17	Soppe-le-Bas	763		3
18	Sternenberg	155		
<b>Total</b>		<b>11614</b>	<b>5</b>	<b>13</b>
<b>Nombre de praticiens pour 1000 habitants</b>			<b>0,43</b>	<b>1,12</b>

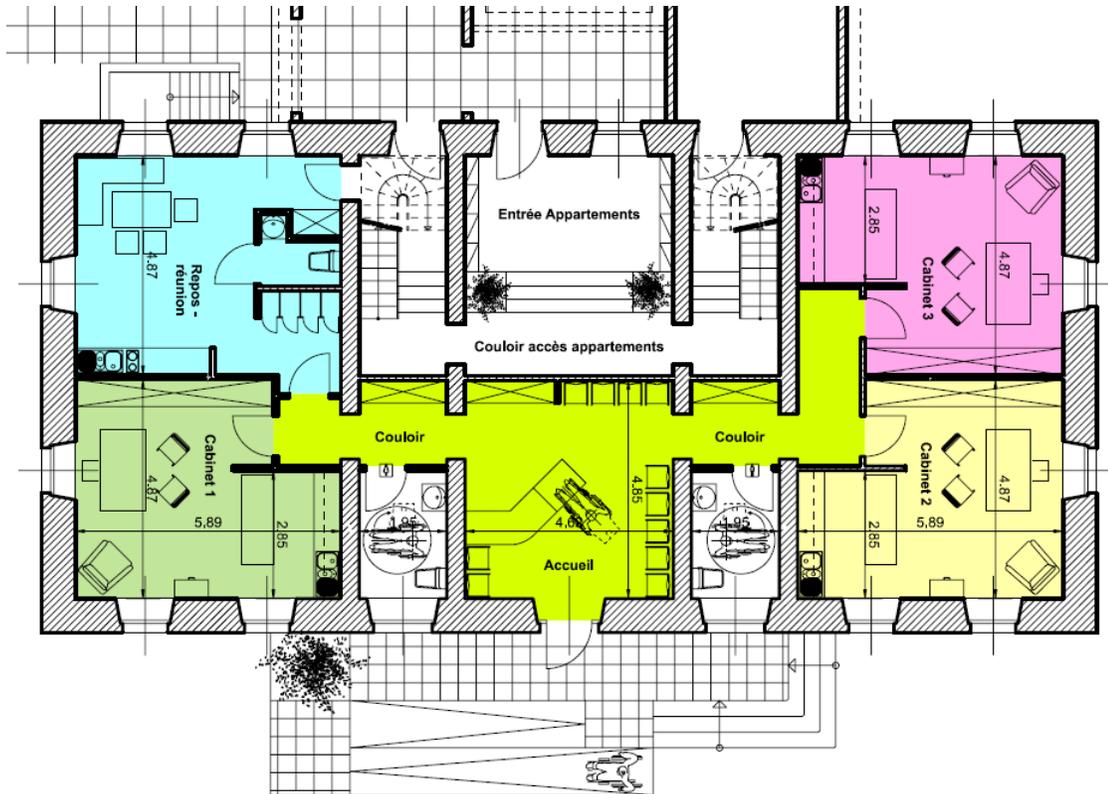


# MédiSoppe : des locaux au service d'un projet de santé territorial

- ▶ Cabinets de professionnels de santé réunis en un seul lieu, au cœur de Soppe-le-Bas
- ▶ Locaux refaits à neuf et équipés de technologies modernes, au rez-de-chaussée de l'ancienne école élémentaire
- ▶ Places de stationnement à proximité
- ▶ Possibilité de mise à disposition de la salle communale pour des actions d'information et de prévention dans le domaine sanitaire



# MédiSoppe : des locaux au service d'un projet de santé territorial – plan d'ensemble envisagé



- ▶ 3 cabinets de 25 m<sup>2</sup>
- ▶ 1 accueil de 22 m<sup>2</sup>
- ▶ 2 W-C PMR de 5,5 m<sup>2</sup>
- ▶ 1 couloir de 16,5 m<sup>2</sup>
- ▶ 1 salle de détente de 28 m<sup>2</sup>
- ▶ Rampe d'accès PMR

# MédiSoppe : le dossier technique – descriptif sommaire envisagé

## ▶ Gros œuvre :

- ▶ Remplacement des planchers en bois par des dalles préfabriquées, poutrelles, hourdis béton et dalle de compression
- ▶ Création d'ouvertures dans les murs existants
- ▶ Fermeture de portes extérieures et création de fenêtres

## ▶ Menuiseries extérieures :

- ▶ Mise en place de fenêtres en aluminium à rupture de pont thermique avec double vitrage, stores vénitiens à lamelles d'aluminium incorporés dans le vitrage et commande électrique

## ▶ Plâtrerie - finitions :

- ▶ Réalisation d'un doublage des murs extérieurs en BA 13
- ▶ Confection de cloisons placostyl de 72 mm d'épaisseur
- ▶ Réalisation de faux plafonds acoustiques Rockfon de 30 mm
- ▶ Peinture projetée sur murs et cloisons

## ▶ Installation sanitaire :

- ▶ Pose de cuvettes de WC accessibles PMR (hommes et femmes)
- ▶ Pose de lavabos pour PMR
- ▶ Pose d'évier dans chaque cabinet de consultation
- ▶ Pose d'une cuisinette (plaque de cuisson, réfrigérateur et évier) dans la salle de repos

# MédiSoppe : le dossier technique – descriptif sommaire envisagé

- ▶ **Installation de chauffage :**
  - ▶ Pose d'un plancher chauffant basse température
  - ▶ Installation de ventilo-convecteur assurant la climatisation des cabinets de consultation
- ▶ **Électricité :**
  - ▶ Mise en place d'un éclairage conforme aux normes
  - ▶ Mise en place de 10 prises de courant dans chaque cabinet de consultation
  - ▶ Installation de deux prises téléphone et deux prises RJ 45 par cabinet
  - ▶ Mise en place d'un tableau électrique conforme aux normes en vigueur
- ▶ **Menuiseries intérieures :**
  - ▶ Mise en place de portes adaptées aux PMR
  - ▶ Installation de placards dans chaque cabinet de consultation et à l'accueil
- ▶ **Revêtement de sol :**
  - ▶ Pose de carrelage 60/60 grès cérame sur chape isolée
  - ▶ Pose de faïence murale dans WC et au-dessus des plans de travail avec éviers dans les cabinets de consultation

# MédiSoppe : le dossier technique – coût estimé

Désignation	Total TTC
Construction	354 793,45 €
Aménagement extérieur	1 800,00 €
Évolution des coûts	8 914,84 €
Aléas	5 348,90 €
<b>TOTAL TRAVAUX</b>	<b>370 857,19 €</b>
<b>TOTAL HONORAIRES</b>	<b>35 607,48 €</b>
<b>TOTAL FRAIS CONNEXES</b>	<b>1 800,00 €</b>
<b>TOTAL T.T.C.</b>	<b>408 264,67 €</b>

# MédiSoppe : une structure adaptée dans une commune dynamique

- ▶ Commune haut-rhinoise d'environ 800 habitants située à mi-chemin entre Mulhouse et Belfort
- ▶ Situation au bord de la route qui relie Lyon à Strasbourg, à moins de 10 km d'un accès à l'autoroute – bon compromis pour ceux qui souhaitent vivre à la campagne sans s'éloigner des grands axes de circulation. Routes et autoroutes permettent de rejoindre facilement les gares (TGV) de Mulhouse et de Belfort-Montbéliard, situées respectivement à 25 km et 30 km de Soppe-le-Bas, ainsi que l'aéroport international de Bâle-Mulhouse-Fribourg (Euroairport), distant de 50 km
- ▶ Population diversifiée composée de cadres, d'employés du tertiaire, de fonctionnaires, d'ouvriers, de retraités...



Population totale et répartition par tranche d'âge

	Nombre		%	
	Soppe-le-Bas	France	Soppe-le-Bas	France
Moins de 15 ans	145	12 176 972	19,0	18,2
15 à 29 ans	116	11 766 325	15,2	17,6
30 à 44 ans	176	12 557 119	23,1	18,8
45 à 59 ans	188	13 276 608	24,6	19,9
60 à 74 ans	110	10 806 601	14,4	16,2
75 ans et plus	28	6 197 232	3,7	9,3
<b>Total</b>	<b>763</b>	<b>66 780 857</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 **2017**

Source : INSEE - 2017

Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle  
Données en valeurs relatives (%)

	Distribution de la pop. par CSP (%)	
	Soppe-le-Bas	France
Agriculteurs	0,8	0,8
Artisans - Commerçants	4,0	3,5
Ouvriers	22,4	12,2
Employés	20,0	16,2
Cadres	8,0	9,3
Professions intermédiaires	12,0	14,1
Retraités	19,2	26,9
Autres	13,6	17,0
<b>Population 15 ans et plus</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

2008 2009 2010 2013 2014 2015 2016 **2017**

Source : INSEE - 2017

# MédiSoppe : une structure adaptée dans une commune dynamique

Des équipements publics modernes, tournés vers l'avenir

- École maternelle
- Périscolaire
- Nouvelle mairie et nouvelle école élémentaire inaugurées en 2018
- Salle communale
- Caserne de sapeurs-pompiers abritant un corps intercommunal qui compte parmi les plus dynamiques du secteur
- Plateau sportif

Des professionnels sur place

- Cabinet infirmier
- Prothèses capillaires pour les patients traités par chimiothérapie
- Réflexologue



# MédiSoppe : un projet de coopération à construire

- ▶ Projet axé autour de médecins généralistes et autres
- ▶ Des modalités de coopération laissées à l'appréciation des professionnels de santé, pour un maximum de souplesse (y compris au-delà de la structure soppoise, le cas échéant) au profit de tous



# MédiSoppe : un projet qui profite à tous

## Avantages pour la commune/collectivité (exemples)

- ▶ Bénéficier d'un service à la population (accès aux soins)
- ▶ Investir dans l'avenir et se positionner comme acteur de la santé publique
- ▶ Valoriser les infrastructures communales

## Avantages pour les professionnels de santé (exemples)

- ▶ Répondre plus facilement aux exigences croissantes qui pèsent sur les professionnels
- ▶ Possibilité de fonctionner en équipe pour faciliter le temps partiel, les congés et les remplacements, tout en conciliant exercice professionnel et vie privée
- ▶ Accéder à des locaux sans investissement dans les murs, par un loyer modéré
- ▶ Possibilité de bénéficier d'infrastructures modernes

# MédiSoppe : une ambition commune

- ▶ La crise du coronavirus a une nouvelle fois mis en lumière le coût (notamment en vies humaines) du manque d'anticipation dans le domaine de la santé. Cette crise a aussi souligné l'importance des médecins – et plus généralement des soignants – dans notre pays et la nécessité de les doter des outils adéquats pour les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions.
- ▶ Le rapport sur la cohésion des territoires de juillet 2018, qui résulte d'un travail élaboré par l'État en partenariat avec des associations d'élus, souligne la nécessité d'« *empowerment* » des territoires, pour leur donner les moyens de réaliser des projets adaptés aux besoins locaux. « **Il s'agit de s'adapter à chaque contexte territorial et de faire confiance aux acteurs locaux pour construire leur développement** », peut-on y lire.
- ▶ La commune de Soppe-le-Bas peut apporter sa pierre à l'édifice en proposant des locaux adaptés à des professionnels de santé, sans dresser de barrières administratives les empêchant de mener à bien la mission essentielle qui est la leur. C'est dans cet esprit que la commune de Soppe-le-Bas a lancé le projet MédiSoppe, car – pour reprendre la formule d'Antoine de Saint-Exupéry – « **pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible** ».

# Contact

- ▶ Une réelle volonté politique
- ▶ Des interlocuteurs engagés et à l'écoute
- ▶ Votre interlocuteur :  
**Jean-Julien WEISS,**  
maire de Soppe-le-Bas

**Vous imaginez un territoire  
sans professionnels de santé ?**

**Nous, non.**

**Notre réponse : MédiSoppe**

**Contact :**

Mairie de Soppe-le-Bas – 1, rue de Guewenheim – 68780 Soppe-le-Bas – France  
Tél. +33 3 89 26 90 68 – Mél. : [mairie.soppe-le-bas@tv-com.net](mailto:mairie.soppe-le-bas@tv-com.net)

[www.soppe-le-bas.fr](http://www.soppe-le-bas.fr) /  [soppe le bas](https://www.facebook.com/soppe-le-bas)

Retrouvez toutes les informations sur  
[www.soppe-le-bas.fr/medisoppe](http://www.soppe-le-bas.fr/medisoppe)

\_\_\_\_\_ Médi  oppe \_\_\_\_\_